

Les Vêtements de Sport Gildan Inc.

Déclaration concernant l'entente de fermeture d'usine conclue avec le Sindicato de Trabajadores de Gildan San Miguel (SITRAGSAM)

Le 21 juin 2023, Gildan a annoncé la fermeture de son installation de couture San Miguel, située à Choloma, au Honduras, qui cessera ses activités d'ici le 31 août 2023. Cette décision difficile était strictement fondée sur le besoin de réagir efficacement aux changements concernant les conditions du marché, la concurrence mondiale et la nécessité d'optimiser et de diversifier nos opérations.

À la suite de l'annonce, Gildan a immédiatement commencé des conversations avec le syndicat représentant les travailleurs touchés, le Sindicato de Trabajadores de Gildan San Miguel (SITRAGSAM), et leur a assuré que l'entreprise s'engageait à fournir un soutien financier et d'autres formes d'aide appropriées à l'ensemble des travailleurs touchés, y compris les indemnités de cessation d'emploi prévues en vertu des lois du travail du Honduras. Gildan s'est également engagé à offrir aux travailleurs touchés la priorité pour les prochains postes à pourvoir dans ses installations au Honduras, à condition que ces derniers correspondent au profil technique requis pour ces postes.

Nous souhaitons confirmer que le 14 juillet 2023, à la suite d'efforts intensifs et de bonne foi de toutes les parties, une entente a été conclue avec les dirigeants du SITRAGSAM sur les modalités de la fermeture. L'entente témoigne des efforts concertés des parties en cause pour régler les conditions de fermeture de l'installation San Miguel, et permet d'atténuer l'incertitude pour nos travailleurs.

Nous prenons également cette opportunité pour condamner une fois de plus l'événement insensé qui a eu lieu le 24 juin 2023 dans une salle de billard de Choloma, au cours duquel 13 personnes ont été assassinées, dont 5 employés de Gildan, et parmi eux la présidente du syndicat SITRAGSAM. Gildan a réagi à cet événement tragique en fournissant un soutien financier et de l'aide aux familles des personnes assassinées, en organisant trois jours de deuil à l'établissement San Miguel et en offrant des services de soutien émotionnel et de deuil à nos travailleurs.

Gildan réitère son engagement à respecter pleinement le droit de chaque employé à la liberté d'association et à la négociation collective. Ce sont des droits fondamentaux intégrés dans notre code de conduite, comme en témoigne la présence des syndicats dans nos multiples installations et les conventions collectives correspondantes en place. Chez Gildan, nous demeurons fermement résolus à appuyer notre stratégie manufacturière au Honduras, nos relations positives et notre engagement auprès de nos travailleurs et de leurs syndicats, tout en demeurant un membre solidaire des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.